



CR Assemblée Générale - 22/03/2025

L'Assemblée Générale ordinaire est dûment convoquée conformément aux statuts en vigueur le 22 mars 2025 à 14h00 dans les locaux du club d'échecs d'Armentières "Armentières Mat-88", Foyer Brossolette, 23 Av. Brossolette 59280 Armentières.

Membres du comité directeur

Présents :

- ❖ Cédric LEROY
- ❖ Fouzia TAHAR-CHAOUCH
- ❖ Chloé ANDRAULT STAVRAKELIS
- ❖ Oriane SOUBIROU
- ❖ Philippe BLOT
- ❖ Jean-Jacques FLAHAUT
- ❖ Christophe HENNO
- ❖ Nicolas SEYNAEVE
- ❖ Philippe SAUVE

Excusés :

- ❖ Stéphane RENARD

Clubs présents ou représentés :

Code	Club	Président	Lic A	Lic B	Voix	Sign. Prés.	Sign. Pouvoir
R59001	Lille Université Club Echiquier du Nord	FLAHAUT Jean-Jacques	162	135	9	X	
R59008	La Tour des Dames – CE de Douai	FRANCE Francis	14	5	1		HENNO Christophe
R59011	CE Neuville en Ferrain	DEGRAEVE Jean-Pierre	23	15	2	X	
R59015	La Tour Basilienne	BOURDEAUD'HUI Thomas	43	0	3		Absent non représenté
R59022	Cercle d'Echecs de Fournes en Weppes	VIEVILLE Claude	39	82	4	X	





R59025	Saint André – Echec et Mat	BAUDE Christian	19	14	2	X	
R59029	Echiquier de Feignies	SABIAUX Henri	17	28	2		Absent non représenté
R59032	Cambrai – Echecs	SAUVE Philippe	28	6	2	X	
R59035	Jeumont-Échecs	PAQUET Tony	8	3	1		HENNO Christophe
R59045	L'Echiquier Cappellois	FERYN Alexandre	64	278	6		LEROY Cédric
R59051	Armentieres Mat 88	TORREZ Nicolas	25	13	2	X	
R59086	Lille Métropole Chess	DUVAL Sylvain	90	37	6		SOUBIROU Oriane
R59088	La Tour du Chaufour	LANDI Pierre	10	1	1		Absent non représenté
R59090	Le Coin de l'Echiquier Grande Synthe	GANTY Marc	27	21	2	X	
R59092	Cercle d'Echecs de Marcq et Lys	TOUSSAINT Renaud	101	47	6		Absent non représenté
R59095	Fenain et Hornaing Échecs	ACCETTONE Gregory	29	6	2		GANTY Marc
R59108	Les Tours d'Haubourdin	DEMUYS Maxime	13	6	1		Absent non représenté
R59113	Les Pions de Rumegies	NGUYEN Gael	16	3	2	X	
R59114	La Diagonale du Fou	DEKNUYDT Claudy	11	25	1		GANTY Marc
R59116	Dunkerque Échecs	LEMAIRE Vivien	21	40	3		HENNO Christophe
R59118	Malbodium Chess Club	MORELLE Didier	20	38	3		Absent non représenté
R59124	La Diagonale de Nomain	TISSIER Jean-Paul	20	16	2		Absent non représenté
R59125	La Tour Sacrée	PROTIN Stéphane	9	14	1		FLAHAUT Jean Jacques
R59126	Tourcoing Echecs Club	CAPPON Nadia	55	309	6		Absent non représenté
R59127	Echiquier d'Erquinghem-Lys	HENNO Christophe	15	19	2	X	
R59129	Échecs Socx Loisirs	DUREUX Bernard	11	9	1		FLAHAUT Jean Jacques
R59130	Hazebrouck Echiquier Club CANM	BOULET Frederic	12	38	2	X	
R59131	Les Fous d'Echecs de Lambersart	LEMOINE Jean-Pierre	10	47	2		FLAHAUT Jean Jacques
R59132	Bondues Échecs	LEBRET Jean-Michel	13	19	1	X	
R59133	La Tour Lesquinoise	ROLLAND Christian	10	14	1	X	
R59134	Club d'Echecs des Halles de Wazemmes	BOURGAIN Bernard	5	0	1		TORREZ Nicolas
R62001	La Dame Blanche de Liévin	MARCINIAK Marcel	15	0	2		TORREZ Nicolas
R62005	Cercle Boulonnais des Echecs	FLEURQUIN Boris	49	26	3		ALMUDI Richard





R62006	Le Touquet – Côte d'Opale	CHRISTOPHE-HAYOT Romain	6	4	1		GAUDFRIN Romain
R62008	La Tour Prends Garde ! Henin Beaumont	BROUTIN Philippe	36	20	3		TAHAR CHAOUCH Fouzia
R62010	Le Cavalier Noir d'Arras	CHMIELINA Maxence	52	59	4	X	
R62011	Echephile Bethunoise	DAMAREZ Philippe	20	22	2	X	
R62024	Cercle d'Echecs de Longuenesse	FOVET Sébastien	21	0	2		Absent non représenté
R62036	Club d'Échecs d'Isbergues – La Tour Infernale	LEMAIRE Thierry	83	98	5		DAMAREZ Philippe
R62054	Club d'Echecs Ansérien	TIRMANT Léandre	8	11	1		TAHAR CHAOUCH Fouzia
R62061	L'Echiquier Noyellois	GAUDFRIN Romain	26	6	2	X	
R62062	Association Echephile Vendinoise	VERSLYPE Sylvie	6	1	1	X	
R62071	Calais Passion Echecs	WARNAULT Pierre	30	22	2	X	
R62077	L'Echiquier Merlimontois	DURUFLE Philippe	7	12	1		Absent non représenté
Y02001	Les Tours des Hauts de France – St Quentin	WAQUET Frédéric	60	25	4		BRACQ Christian
Y02006	La Fère ADEL	DECOTTE Quentin	15	10	2		Absent non représenté
Y02007	Echiquier Soissonnais	LABROCHE Jérôme	31	7	2		QUINIOU Jean
Y02015	La Petite "A" – Château Thierry	LUCAS Mathieu	31	39	3		SOUBIROU Oriane
Y02018	Echiquier Bernotois	LECOMTE Patrick	10	1	1		Absent non représenté
Y02020	La Tour Lehacourtoise	PLE Alexandra	8	0	1		Absent non représenté
Y02022	Roi Rouge	BEAUMONT Philippe	22	7	2		Absent non représenté
Y02023	Cercle d'Echecs Chaunois	LEROY Cedric	10	10	1	X	
Y60002	Club d'Echecs de Senlis	MATAIGNE Jean-Michel	52	24	3	X	
Y60003	AJE (Amicale des Joueurs d'Échecs de Compiègne)	BULCOURT Nicolas	12	7	1		Absent non représenté
Y60006	AJE Noyon	VAN POUCKE Philippe	24	1	2		QUINIOU Jean
Y60008	L'Échappée du Pion au Plateau Picard	CAPRON Alain	10	10	1		QUINIOU Jean
Y60009	Echiquier Beauvaisien	DUMOULIN Jacques	43	59	4		MATAIGNE Jean-Michel
Y60014	Droit au Mat	GERTOSIO SERENA Sophie	15	28	2		SOUBIROU Oriane
Y60015	L'Echiquier Maxipontain	MASSOT Daniel	13	4	1		MATAIGNE Jean-Michel





Y60017	CE de St Just – Les Tours Infernales	MAUPIN Gervais	36	22	3	MATAIGNE Jean-Michel
Y60024	Echecs et Nacre	HURET Gauthier	24	5	2	Absent non représenté
Y60027	Club Valois Échecs	VEBER Frederic	17	11	2	QUINIOU Jean
Y80001	Echiquier Amiénois	GRATTON Michel	22	22	2	Absent non représenté
Y80003	Echiquier de Picardie Maritime	BRUEZ Olivier	5	1	1	Absent non représenté
Y80009	Club d'Echecs de Ham	COTRELLE Christophe	9	9	1	Absent non représenté
Y80015	Belloy Échecs	COURTOIS Régis	8	68	2	LEROY Cédric
Y80020	Echiquier du Grand Roye	MORGAND Jean-Philippe	6	10	1	Absent non représenté
Y80021	Vimeu Chess Club	MICHAUT Charly	16	53	3	Absent non représenté
		TOTAL	1798	2002	156	
		Total licenciés A&B	3800			

Un total de 46 clubs présents ou représentés sur 68 soit 67.65% et 110 voix représentées sur 156 soit 70.51%

L'effectif des clubs et le nombre de voix pris en compte sont ceux arrêtés conformément à l'article 5.4 des statuts.

Ordre du jour :

- Émargement et vérification des pouvoirs
- Accueil par Cédric LEROY, président de la Ligue Hauts-de-France d'Échecs
- Présentation et vote du rapport moral 2024
- Présentation et vote du bilan financier de la Ligue
- Budget prévisionnel 2025
- Calendrier de la saison 2025-2026
- Projets à venir
- Informations et questions diverses

Le président de la Ligue Hauts-de-France des Échecs ouvre la séance par l'annonce du nombre de clubs et de voix en présence, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc délibérer valablement.





Le président remercie les clubs qui ont fait le déplacement et ceux qui ont pris la peine de se faire représenter ! Il rappelle qu'il est important que chaque club mette à jour son cartouche de présentation sur le site FFE et informe systématiquement la Ligue et le CDJE de tout changement de dirigeant ou de contact.

M. LEROY propose à l'Assemblée Générale d'observer une minute de silence en hommage à Bernard SOJKA qui nous a quittés cette année. Il a été une figure importante pour les échecs dans notre Région et nous l'en remercions.

M. LEROY félicite ensuite la création et l'affiliation du nouveau club de Chantilly (60) et invite M. LAZORAK, son président, à recevoir au nom de la Ligue, un kit de matériel en dotation de 4 échiquiers complets et 4 pendules.

1. Présentation et vote du rapport moral 2024

Suite à la présentation du rapport moral de l'année 2024, plusieurs questions sont posées :

a) Stage DIFFE : 2 demandes dans l'assemblée

Le président rappelle qu'un stage DAFFE est prévu à St Quentin du 01 au 04 mai 2025. Pour envisager l'organisation d'un stage DIFFE, il est demandé aux clubs de remonter les demandes et l'identité des personnes qui pourraient être intéressées, ceci afin de pouvoir identifier et valider un lieu, des dates, un formateur et enclencher la demande d'homologation et la publication d'un tel stage.

b) Stage SC : contenu

c) Stage FC : proposition de le faire en ligne ?

Philippe BLOT, membre de la DRA précise que les réponses à ces questions se trouvent dans le Règlement Intérieur de la DNA et ne sont pas du ressort de compétences de la Ligue. Concernant l'organisation d'un stage FC en ligne, les clubs sont invités à transmettre au DRA, les nom des arbitres intéressés afin de pouvoir valider une date de stage FC en Visio (minimum 8 stagiaires)

Suite à ces questions s'ensuit le vote du rapport moral :

POUR : 106 voix

ABSTENTION : 1 voix

CONTRE : 0 voix

2. Présentation et vote du bilan financier 2024



Le trésorier remercie Jean-Michel LEBRET, ancien trésorier de la Ligue pour la passation qui a été très bien gérée. L'assemblée applaudit le travail réalisé par Jean Michel LEBRET.

Suite à la présentation et lecture du rapport financier 2024, plusieurs questions sont posées :

a) Ventes de biens et marchandises ?

Il s'agit principalement de revente de blocs de feuilles de parties dont le stock est quasiment épuisé à ce jour (les 6 ou 8 blocs restants seront utilisés pour les prochaines compétitions Ligue).

b) Il y a une incompréhension au niveau du graphique en camembert présenté, cela ne paraît pas clair : la part de 24 400€ représente une bonne quinzaine de lignes comptables.

Il s'agit ici de faciliter la lecture pour l'assemblée, la répartition de ces dépenses est clairement indiquée dans le compte de résultat.

c) Une question est posée sur la réserve de 50 000 € sur le compte de la Ligue, il s'agit de savoir si les produits sont bien dépensés et/ou reversés. L'argent devrait revenir dans les actions proposées par la Ligue.

Le trésorier rappelle qu'un fonds de roulement est nécessaire pour la vie de la Ligue et qu'il est nécessaire de disposer de 6 à 12 mois de trésorerie pour pouvoir fonctionner. Il répond également que le compte de résultat présente un total de charges de 49 984 € et un total de produits de 48 053 €. Les chiffres parlent d'eux-mêmes ; l'argent reçu pour l'exercice considéré est bel et bien dépensé dans le cadre des missions et projets de la Ligue sur le même exercice.

d) La question de non-subvention de la part de la Région Hauts-de-France est posée.

Philippe BLOT rappelle qu'une entrevue avec Monsieur Antoine SILLANI, Vice-président à la Région Hauts-de-France en charge des sports, de la vie associative et de la jeunesse s'est tenue en février 2024, suite à laquelle la Ligue a monté un dossier de subvention dans le cadre du dispositif 4TiL, comme elle était invitée à le faire. Cette demande de subvention n'a pourtant pas été accordée. L'Assemblée propose de recontacter le Vice-président de la Région HDF afin de déposer un nouveau dossier de subvention régionale.

e) Des questions sur les championnats scolaires et sur les indemnités d'arbitrage sont ensuite posées :

Il est rappelé la prise en charge financière de 50 euros par enfant (jusqu'à 10 maximum), demande à faire par l'établissement scolaire (les adultes accompagnants ne bénéficient pas de prise en charge par la Ligue).

Il a été indiqué de se référer au règlement tarifaire de la Ligue HDF disponible sur le site internet de la Ligue, dans lequel les montants d'indemnité des arbitres pour les différentes compétitions gérées par la ligue sont clairement indiqués.

Il est précisé que dans le cadre du projet Mixité-Développement de la pratique féminine, les droits d'inscription des joueuses de la Ligue aux stages de formation d'arbitre (SC) sont pris en charge.

Suite à ces questions s'ensuit le vote du rapport financier :





POUR : 106 voix

ABSTENTION : 1 voix

CONTRE : 0 voix

3. Budget prévisionnel 2025

Suite à la lecture et au détail du budget prévisionnel, quelques questions sont posées :

- a) Il est demandé s'il serait possible de prévoir des actions sur plusieurs années et de budgétiser les dépenses en avance. Par exemple, tenter de faire des projets sur 4 ans.
La question est pertinente et implique que la Ligue travaille sur un plan de développement pour 4 ans. L'une des difficultés actuelles est que le CoDir travaille, gère et prend des décisions sur les différents projets ou sujets à court terme. Nous ne travaillons pas suffisamment en amont et trop souvent en ayant "la tête dans le guidon" pour des échéances trop proches et rapides. Il serait utile de travailler avec davantage d'anticipation.
- b) Les dépenses constantes : aide aux jeunes – arbitrage : sont des postes relativement faciles à anticiper sur un prévisionnel à 2, 3 ou 4 ans.
Il y a effectivement des lignes budgétaires qui pourraient être faciles à anticiper et pour lesquelles on peut se projeter à 2, 3 ou 4 ans mais nous sommes (trop) peu nombreux à nous impliquer comme bénévoles pour la Ligue, les projets à court et moyen termes (et les différentes sollicitations ou demandes qui émanent des clubs) prennent déjà un temps considérable. Il faudrait plus de bénévoles qui mouillent la chemise !
- c) Il est ensuite posé la question de la présence ou non d'un vérificateur aux comptes.
Nous n'en avons pas, Éric LE ROL, ancien trésorier fédéral, rappelle que les Ligues doivent avoir un vérificateur aux comptes dont les rapports de vérifications doivent être communiqués en Assemblée Générale et transmises à la ffe.

M. DEGRAEVE Jean-Pierre et M. LEBRET Jean-Michel se présentent volontaires au poste de vérificateurs aux comptes.

Ces candidatures sont soumises au vote :

POUR : 107 voix

ABSTENTION : 0 voix

CONTRE : 0 voix





Il est ensuite présenté la proposition d'augmentation des parts Ligue et CDJE de la licence A pour la saison prochaine. Il est également indiqué que l'Assemblée Générale de la FFE sera amenée à se prononcer sur une augmentation progressive, sur les 3 années à venir, de la part fédérale de la licence A avec l'objectif d'arriver à un tarif (part fédérale) de 50 € adulte et 25 € jeunes, soit deux tarifs. Les tarifs des parts Ligue et CDJE devraient logiquement s'inscrire dans la même perspective.

Il est suggéré de revoir l'organigramme des interclubs et la composition des groupes afin de justifier l'augmentation du prix des licences.

Le coût de la licence n'est pas uniquement à mettre en corrélation avec la pratique de la compétition ou le nombre de parties homologués jouées. La licence est une contribution volontaire de chacune et de chacun qui permet à une fédération, une ligue, un comité départemental, un club de vivre et d'assurer ses missions, porter ses projets et mettre ses activités à la portée de toutes et tous.

Le Comité Directeur propose d'organiser un groupe de travail pour les interclubs (adultes et jeunes) avec les CDJE et les présidents de clubs volontaires. Philippe BLOT propose de mettre ce projet en œuvre après les vacances de Pâques, entre fin avril et fin juin, l'objectif étant de valider un organigramme (et une mise à jour du règlement) des interclubs pour la saison prochaine.

La proposition d'augmentation des parts Ligue et CDJE des licences A est soumise au vote :

POUR : 93 voix

ABSTENTION : 14 voix

CONTRE : 0 voix

4. Calendrier de la saison 2025-2026

La proposition de calendrier pour la saison prochaine est présentée.

La date du 24 janvier 2026 est retenue pour la Nationale 2 Féminine, parmi trois dates proposées qui ont chacune leurs inconvénients.

La date proposée pour les éventuels barrages des Interclubs est le 26 avril 2026. Le règlement des Interclubs devra d'ailleurs préciser les possibles barrages et leurs incidences directes sur les montées et descentes.

Le calendrier 2025-2026 reste à ce stade provisoire et peut être modifié si besoin à la suite d'éventuelles modifications du calendrier fédéral. Les Comités Départementaux sont invités à positionner leurs différents championnats (le calendrier de Ligue faisant apparaître des propositions de dates).

5. Projets à venir



Il est rappelé qu'un mail à destination des dirigeants de clubs a été envoyé mi-février concernant le projet de séminaire des dirigeants les 04 et 05 octobre 2025 (à Arras) avec une date butoir de réponse le 31 mars 2025 pour permettre au Comité de Pilotage du Séminaire d'avoir connaissance des attentes des personnes qui sont invitées à y participer. Des questions sont posées sur le budget et sur les modalités de participation. Comme toute action, ce projet a un coût et le CoPil veille à la maîtrise des dépenses. Le président rappelle qu'une subvention FDVA a été obtenue en 2024 pour ce projet et qu'il faut donc le mettre en œuvre avant fin 2025, sans quoi, la subvention devra être restituée. La Ligue enverra un mail de rappel concernant ce projet à l'ensemble des clubs avec le présent compte-rendu.

6. Informations et questions diverses

Vacance de poste du président

Cédric LEROY informe l'Assemblée Générale de ses ennuis de santé qui engendrent parfois et même souvent, une incapacité d'assurer ses missions. Pour lui permettre de se soigner sereinement et sans compromettre le bon fonctionnement et le travail du Comité Directeur, M. LEROY propose de laisser le poste de président vacant jusqu'en août 2025 et de faire le point à ce moment-là pour envisager de reprendre son poste ou prolonger la vacance. M. LEROY annonce donc, en accord préalable en Comité Directeur et selon l'article 8.4 des statuts de la Ligue, que M. BLOT Philippe assurera la présidence par intérim à l'issue de cette AG.

Pouvoir lui est donné pour accéder à la gestion des comptes en complément du trésorier.

La composition du bureau est donc désormais la suivante :

- BLOT Philippe, Président par intérim.
- LEROY Cédric, Président.
- SOUBIROU Oriane, Vice-présidente.
- FLAHAUT Jean Jacques, Trésorier.
- ANDRAULT STAVRAKELIS Chloé, Secrétaire.

Le Comité Directeur est donc composé des personnes suivantes :

- BLOT Philippe, Président par intérim. Responsable Jeunes
- LEROY Cédric, (Président en vacance de poste).
- SOUBIROU Oriane, Vice-présidente et Membre de la Commission Mixité.
- FLAHAUT Jean Jacques, Trésorier.





- ANDRAULT STAVRAKELIS Chloé, Secrétaire.
- RENARD Stéphane, Directeur Régional de l'Arbitrage.
- EVRARD Jean Paul, Président de la Commission Médicale.
- TAHAR-CHAOUCH Fouzia, Responsable de la Commission Mixité.
- SEYNAEVE Nicolas, Président de la Commission Numérique.
- SAUVE Philippe, Membre de la Direction Régionale de l'Arbitrage.
- HENNO Christophe, Responsable Matériel dans la Zid Nord.

Il est demandé si la Ligue prévoit l'achat et le remplacement de matériel (pendules, jeux, blocs de feuilles de parties). Certaines pendules, parmi le stock de la Ligue pour ses compétitions et en prêt aux clubs, sont défectueuses et de toute évidence, en nombre insuffisant.

Il est rappelé que la FFE propose, via un formulaire en ligne ouvert jusqu'au 31 mars, une commande groupée de matériel (pendules, jeux) qui sera à récupérer lors des championnats de France Jeunes à Vichy.

Le président rappelle enfin, que la boîte mail de la Ligue est à disposition pour toute communication hdfchecs@gmail.com.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants, il remercie de club d'Armentières Mat 88 pour son accueil et invite chacune et chacun à partager le verre de l'amitié.

Le Président

BLOT Philippe

La Secrétaire

ANDRAULT STAVRAKELIS Chloé

